

**SPIRODICLOFEN SC 240A G****U-WW**

1/7

Version 4 / F  
102000007496Date de révision: 20.04.2010  
Date d'impression: 10.03.2011**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE****Informations sur le produit**

Nom commercial	SPIRODICLOFEN SC 240A G	U-WW
Code du produit (UVP)	05304954	
Utilisation	Insecticide	
Société	Bayer S.A.S Bayer CropScience 16, rue Jean Marie Leclair 69009 Lyon France	
Service responsable	E-mail : fds-france@bayercropscience.com	
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+33(0)4.72.85.25.25	
Téléfax	+33(0)4.72.85.27.99	
Numéro INRS	+33(0)1.45.42.59.59	

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Indications de risque pour l'homme et l'environnement**

Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.  
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****Nature chimique**

Suspension concentrée (SC)  
Spirodiclofen 240 g/l

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS / No.-CE	Symbole(s)	Phrase(s) R	Concentration [%]
Spirodiclofen	148477-71-8	Xn	R40, R43	22,30
Ether d'alkylarylpolyglycol	104376-75-2		R52/53	> 1,00 - < 25,00
Glycérine	56-81-5 200-289-5			> 1,00

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

**4. PREMIERS SECOURS****Conseils généraux**

S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.



**SPIRODICLOFEN SC 240A G**

**U-WW**

2/7

Version 4 / F  
102000007496

Date de révision: 20.04.2010  
Date d'impression: 10.03.2011

**Inhalation**

Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

**Contact avec la peau**

Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylèneglycol 400, puis rincer avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

**Ingestion**

Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

**Avis aux médecins**

**Traitement**

Traiter de façon symptomatique.  
En cas d'ingestion de quantité importante depuis moins de deux heures, procéder à un lavage d'estomac. De plus il est conseillé d'administrer du charbon médicinal et du sulfate de soude.

---

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée  
Dioxyde de carbone (CO2)  
Mousse  
Sable

**Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie**

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de :  
Acide chlorhydrique (HCl)  
Oxyde de carbone (CO)

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.  
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Limiter l'épandage des fluides d'extinction.  
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

---

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**

**Précautions individuelles**

Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

**Méthodes de nettoyage**

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant

**SPIRODICLOFEN SC 240A G****U-WW**

3/7

Version 4 / F  
102000007496Date de révision: 20.04.2010  
Date d'impression: 10.03.2011

universel, sciure).

Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**Conseils supplémentaires**

Informations concernant la manipulation, voir chapitre 7.

Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8.

Informations concernant l'élimination, voir chapitre 13.

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE****Manipulation**

Conseils pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

**Stockage**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans le conteneur original.

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Éviter une exposition directe au soleil.

Précautions pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Tolérance de température      min.              max.  
   -10 °C              40 °C

Matériau approprié

PEhd (polyéthylène haute densité)

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Spirodiclofen	148477-71-8	0,39 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*
Glycérine (Aérosol.)	56-81-5	10 mg/m <sup>3</sup> (VME)	01 2008	INRS (FR)

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer CropScience pour l'exposition professionnelle  
(Occupational Exposure Standard)**Équipement de protection individuelle**

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuelle n'est normalement nécessaire.

Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors

**SPIRODICLOFEN SC 240A G****U-WW**

4/7

Version 4 / F  
102000007496Date de révision: 20.04.2010  
Date d'impression: 10.03.2011

d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place ( par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

Protection des mains	Porter des gants nitrile estampillés CE ou équivalent (épaisseur minimum 0,4 mm). Les laver en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.
Protection des yeux	Porter des lunettes masque conformes à la norme EN166 (domaine d'utilisation 5).
Protection de la peau et du corps	Porter une combinaison standard et un vêtement de type 3. Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle. Si le vêtement de protection est souillé, le décontaminer le mieux possible, puis l'enlever avec précaution. S'en débarrasser en suivant les prescriptions du fabricant.
Mesures d'hygiène	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer séparément les vêtements de travail. Après le travail, se laver aussitôt les mains et éventuellement prendre une douche. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Détruire (brûler) les vêtements non nettoyables.
Mesures de protection	En cas de manipulation directe et de contact possible avec le produit : Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

---

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Aspect**

Forme	liquide, suspension
Couleur	blanc à beige clair
Odeur	faible, caractéristique

**Données de sécurité**

pH	4,0 - 5,5 à 100 % (23 °C)
Point d'éclair	> 100 °C Pas de point d'éclair mesuré - Détermination conduite jusqu'à la température d'ébullition.
Densité	env. 1,08 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C

**SPIRODICLOFEN SC 240A G****U-WW**

5/7

Version 4 / F  
102000007496Date de révision: 20.04.2010  
Date d'impression: 10.03.2011

Hydrosolubilité miscible

**10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 (rat) > 2.500 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	CL50 (rat) > 3,146 mg/l Produit testé sous forme d'aérosol respirable. Concentration atmosphérique maximale atteinte.
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	DL50 (rat) > 4.000 mg/kg
Irritation de la peau	Pas d'irritation de la peau (lapin)
Irritation des yeux	Pas d'irritation des yeux (lapin)
Sensibilisation	Sensibilisant (cochon d'Inde) OCDE Ligne Directrice 406, Test de Magnusson & Kligman

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Effets écotoxicologiques**

Toxicité pour le poisson	CL50 (Lepomis macrochirus) > 262 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour les daphnies	CE50 (Puce aquatique (Daphnia magna)) > 450,5 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les algues	CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata) > 20,8 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 96 h Pas de toxicité aiguë à des concentrations à la limite de la solubilité dans l'eau.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Produit**

Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

**Emballages contaminés**

Vider, rincer et éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR pour les produits professionnels ou un autre service de collecte comme Eco-Emballages (Point Vert) pour les produits grand public.

**SPIRODICLOFEN SC 240A G****U-WW**

6/7

Version 4 / F  
102000007496Date de révision: 20.04.2010  
Date d'impression: 10.03.2011**Code d'élimination des déchets**

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Produit non dangereux au sens des réglementations nationales et internationales de transport de matières dangereuses.

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Classement et étiquetage conformément à la Directive Européenne 1999/45/CE (relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses) et à ses amendements.**

Classification:

Soumis à étiquetage réglementaire

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- Spirodiclofen

Symbole(s)

Xn Nocif

Phrase(s) R

R40 Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.  
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrase(s) S

S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

**|| Classement France (décision d'autorisation de mise sur le marché)**

Classification:

|| Soumis à étiquetage réglementaire

Symbole(s)

||Xn Nocif

Phrase(s) R

	R40	Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.
	R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
	R48/22	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
	R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

	S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
	S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Etiquetage exceptionnel

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.



**SPIRODICLOFEN SC 240A G**

**U-WW**

7/7

Version 4 / F  
102000007496

Date de révision: 20.04.2010  
Date d'impression: 10.03.2011

Information supplémentaire

Classement OMS : III (Peu dangereux)

Législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (Loi du 19/07/76  
modifiée et Décret du 08/07/09)

Sans nomenclature

Prévention médicale

Code du Travail :

Art. R. 231-56 à R. 231-56-11: Règles particulières de prévention du risque cancérigène,  
mutagène ou toxique pour la reproduction.

---

**16. AUTRES DONNÉES**

**Autres informations**

Texte des phrases R mentionnées dans la Section 3

R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à  
long terme pour l'environnement aquatique.

Les informations données dans la présente fiche sont conformes aux dispositions du Règlement (CE) no. 1907/2006. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
--